

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS  
du Conseil communal de BETTBORN



Séance publique du 19 février 1997  
Date de l'annonce publique de la séance: 13.02.1997  
Date de la convocation des conseillers: 13.02.1997

Présents M.M. Calmes, bourgmestre, Heyart et Matgen, échevins  
Trierweiler, Weber, Ruppert, Petry, conseillers.

Objet: Subvention aux particuliers, pour la mise en place d'une infrastructure de collecte des eaux de pluie, et campagne d'utilisation rationnelle de l'eau.

Le Conseil Communal,

Attendu que le Conseil Communal est d'avis d'introduire une subvention aux particuliers, pour la mise en place d'une infrastructure de collecte des eaux de pluie,

Considérant que le coût global d'une telle installation est de l'ordre d'environ 150.000.- francs,

Compte tenu qu'il s'agit d'encourager les citoyens pour recourir à la collecte des eaux de pluie, notamment dans la perspective des "écotaxes", envisagées par l'Etat,

Vu que jusqu'à présent seul un particulier a introduit auprès de notre Commune, une requête de subvention en la matière, pièces à l'appui,

Lu le règlement du Gouvernement en Conseil du 23 décembre 1994, modifiant le règlement du Gouvernement en Conseil modifié du 18 janvier 1991, concernant l'octroi d'un subside aux particuliers pour la mise en place d'une infrastructure de collecte des eaux de pluie,

Vu la loi communale du 13 décembre 1988

d é c i d e unanimement

d'allouer une subvention égale à 50% de la subvention accordée par l'Etat et sur présentation du document attestant l'obtention de la prime

Ainsi délibéré, date qu'en tête.

Pour extrait conforme

Bettborn, le 24 avril 1997  
Le bourgmestre, Le secrétaire,

*Golme K*  
*[Signature]*

A circular official seal of the Administration Communale de Bettborn. The seal features a central coat of arms with three stars above it. The text "Administration Communale" is written around the top inner edge, and "BETTBORN" is written around the bottom inner edge.